

Va-t-on confier la mort aux bureaucrates?

Article rédigé par *Causeur*, le 15 mars 2024

Source [Causeur] : Le projet d'aide à mourir suscite beaucoup de réactions. Quelle est celle d'Elisabeth Lévy ?

Alors qu'après la constitutionnalisation de l'IVG, certains parlent déjà de revoir la clause de conscience des médecins, un autre débat sociétal s'ouvre : la fin de vie.

Deux remarques préalables :

- Je ne méconnais pas les souffrances qui accompagnent souvent la fin de vie et la nécessité de les apaiser ;
- J'estime que ce sujet est trop délicat pour les certitudes, et surtout pour le militantisme.

Cependant, ce projet gouvernemental français demeure troublant, même si on a proscrit le terme « *mourir dans la dignité* », une expression affreuse selon moi, qui condamnait à l'indignité ceux qui ne veulent pas mourir – « aide à mourir », c'est tout de même mieux.

Une précision: contrairement à ce qui a pu être entendu, le projet ne proscrit pas le suicide assisté. Ce dernier demeure ouvert à ceux qui ne peuvent pas s'administrer le produit eux-mêmes.

[Lire la suite](#)

15/03/2024 01:00